

Predictice

Charte pour une **utilisation responsable** de l'intelligence artificielle générative

Compte tenu de l'impact de l'intelligence artificielle (« IA ») générative sur les professionnels du droit et sur les justiciables, il est essentiel d'établir des principes directeurs pour encadrer son utilisation et prévenir les abus potentiels.

Ces principes directeurs garantissent une utilisation de l'IA générative conforme aux normes éthiques et légales qui encadrent la profession d'avocat, afin de préserver l'intégrité et la confiance dans le système judiciaire.

1

Confidentialité

Les avocats doivent assurer la confidentialité des informations relatives à leurs clients lorsqu'ils utilisent l'IA générative.

A cet égard, ils doivent s'assurer auprès de leur fournisseur d'IA générative que les données soumises à l'IA générative ne sont pas utilisées pour entraîner les algorithmes au bénéfice d'autres utilisateurs.

2

Compétence

Les avocats doivent garder à l'esprit que l'IA générative n'est qu'un outil complémentaire à leur expertise juridique et ne peut pas remplacer leur jugement et leur expérience dans le traitement de leurs dossiers.

Ils doivent analyser de manière critique les résultats et les recommandations générées par l'IA, en tenant compte des spécificités de chaque cas et des éléments contextuels qui pourraient ne pas être pris en compte par l'algorithme.

3

Loyauté

Les avocats doivent s'assurer de la fiabilité et de l'exactitude des informations proposées par l'IA générative avant de les soumettre à une juridiction.

4

Facturation

Les avocats doivent être transparents avec leurs clients quant à l'utilisation de l'IA générative et de son impact sur la tarification de leurs services juridiques.

Signataires

TaylorWessing



DDG
DEPREZ GUIGNOT ASSOCIES

Gouache •
LES AVOCATS
DE LA DISTRIBUTION



edgar
AVOCATS



SCHILTZ § SCHILTZ
AVOCATS A LA CORRE

